

AUX FUMEURS

Demandez le
EL SERGEANT
positivement le meilleur CIGARE à 10 cts sur le marché.
EN VENTE PARTOUT.

JOS. COTÉ

Importateur et fabricant de pipes. 186-188, Rue St-Paul

NOUVELLES DE LÉVIS

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE

Séance du conseil de ville, hier soir.

Étaient présents : M. le maire Bernier et MM. les échevins Lemieux, Ferland, Alain, Turgeon, Carrier, Lachance et Beaulieu.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté de même que le 16^{ème} rapport du comité-général tenu après la dernière séance. Ce rapport constate l'approbation d'un certain nombre de comptes.

COMPTES SOUMIS

F. Côté & Frère, \$ 3.50
J. A. Gagné & fils, 13.25
Cie de quincaillerie, 4.12
Cie de quincaillerie, 10.30
J. A. Gagné & fils, 8.95
Joseph Blais, 3.00
Telegraph Printing Co., 2.00
Telegraph Printing Co., 2.00
Mechanic Supply Co., 70
"Quotidien", 4.75

CANADIAN GENERAL & SHOE MACHINERY

M. Ernest Caron, gérant de la Canadian General & Shoe Machinery Co., informe le Conseil que sa compagnie n'a pas d'objection à payer les taxes d'eau, d'affaire et de locaux. Seulement, elle trouve la taxe d'eau trop élevée pour les raisons que les travaux d'égouts des closets fonctionnent très mal et qu'elle prend l'eau pour ses chaudières dans le Saint-Laurent. Quant au loyer, la Cie paye \$2,000 par année sur ses bâtiments et \$2,000 sur les machines et les accessoires.

UNE NOUVELLE DEMANDE DE LICENCE

M. le maire Bernier donne lecture de la lettre suivante de M. J. A. Gagné :

"J'ai l'honneur de mettre devant votre conseil la demande que j'ai déjà faite pour prendre en considération ma requête pour l'obtention d'une licence d'épicerie et vente de liquors."

"L'on m'a déjà répondu qu'il y avait un règlement de la ville qui limitait le temps de la prise en considération des demandes de licences. J'ai l'honneur de soumettre à votre conseil des consultations écrites que je me suis procurées de MM. L.-A. Cannon et Beaulieu, Beaulieu & Beaulieu, avocats, au sujet de la validité de ce règlement. Je vous les inclus afin que vous puissiez en prendre connaissance."

Veuillez-vous avoir la bonté de mettre le tout devant votre conseil afin que celui-ci prenne une décision dans un sens ou dans un autre et que je sache à quel m'en tenir."

J. A. GAGNÉ.

OPINION DE MM. BELLEAU, BELLEAU & BELLEAU

Québec, 13 mai 1910.

A M. J. A. Gagné, Lévis.

Monsieur,

"Vous nous avez demandé si le Conseil de Lévis a le droit de statuer par règlement que la prise en considération des certificats pour l'obtention des licences pour ventes de boissons devra se faire seulement en décembre de chaque année. Voici ce que nous en pensons :

"Le Conseil de Lévis ne peut ainsi restreindre l'époque de la prise en considération des certificats de telles licences, car la loi des licences est formelle sur ce point et ne donne pas tel droit aux conseils municipaux ; au contraire, ils sont obligés de recevoir telle demande en tout temps de l'année, du moment que celui qui fait telle demande se conforme aux prescriptions de la loi."

"La ville de Lévis, par conséquent, ne pourrait pas refuser de prendre en considération les certificats pour l'obtention des licences en tout temps, sans s'exposer à de grands désagréments."

"Nous avons soumis la question à MM. Taschereau, Roy, Cannon & Parent, et nous vous incluons leur opinion."

"Nous sommes absolument du même avis."

BELLEAU, BELLEAU & BELLEAU

OPINION DE M. L.-A. CANNON

M. Noël Beaulieu, avocat, Québec.

Mon cher confrère,

"Le Règlement 110 de la ville de Lévis."

"La clause 1^{ère} de ce règlement statue que la prise en considération des certificats pour l'obtention des licences pour tenir auberge, hôtel de tempérance, magasin de liquors et toutes autres licences de ce genre, devra se faire dans le courant du mois de décembre de chaque année à une date qui sera fixée par résolution du Conseil."

"Vous me demandez si, dans mon opinion, le conseil de ville, en vertu des pouvoirs à lui conférés par la loi des licences de Québec et ses amendements, peut ainsi restreindre le droit des contribuables de Lévis de faire approuver un certificat pour l'obtention de licences qu'au mois de décembre de chaque année seulement."

"Dans mon opinion, les sections 18, 19 et 20 de la loi des licences obligent le Conseil municipal à prendre en considération la question d'accorder ou de refuser la confirmation de certificat, du moment que tel certificat a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier depuis au moins quinze jours et pourvu qu'un avis de

Dans les Faubourgs et la Banlieue

Haute-Ville

Chez les dames Ursulines

La distribution au pensionnat au Normal Laval, chez les dames Ursulines aura lieu le 20 juin à 9 heures. Cette séance est publique. La distribution au pensionnat aura lieu le 22 juin dans l'avant-midi.

Le monument Champlain

L'ouvrier maçon chargé de remplacer les morceaux du monument que la gelée avait si facilement désagréés a fini hier ses préparations. L'échafaudage qui lui a permis d'atteindre toutes les parties endommagées du socle a été enlevé hier soir.

Le client canadien qu'on vient d'ajouter à ce chef d'œuvre de sculpture française suffira-t-il pour le préserver des nouvelles atteintes du climat rigoureux de nos hivers ? C'est ce que l'avenir nous dira.

S.-Roch

Assemblée de la Section S. Roch

Ce soir à 8.15 heures aura lieu la séance d'un important réunion des membres de la section S. Roch de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Les officiers et les membres de la section voudront bien se faire un devoir d'assister à cette assemblée.

Un kiosque

La compagnie de tramway a fait construire près du parc Victoria un joli petit kiosque qui servira de salle d'attente pour les passagers qui se rendent à Stadacona.

Pèlerinage

C'est dimanche prochain le 19 juin qu'aura lieu au Cap de la Madeleine, le pèlerinage des enfants de Marie de cette paroisse. Contrairement à ce qui s'est fait les dernières années, S. Roch s'organisera aucun pèlerinage à Ste-Anne de Beauré cette année. Ceux qui ont l'intention de faire un pèlerinage cet été devraient profiter de l'occasion qui leur est offerte et se rendre en foule au sanctuaire de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire au Cap de la Madeleine. Ce pèlerinage est organisé avec l'autorisation de Mgr Ant Gauthier.

Chez les jeunes

C'est dimanche prochain, à quatre heures de l'après-midi, que doit avoir lieu à l'église paroissiale, la bénédiction solennelle du drapeau de la Section (jeunes) de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

Les officiers de cette section travaillent avec un dévouement digne de tous les éloges à l'organisation de cette démonstration, qui promet d'avoir le plus grand succès.

Disparu

On s'est aperçu dimanche après-midi à l'Hospice S. Antoine qu'un des vieillards pensionnaires de cette maison manquait à l'appel. On le cherche depuis dimanche sans pouvoir le retrouver. Il aurait été vu sur le chemin de Beauré pour la dernière fois. On peut-il donc être ?

Beau succès

Le concert donné hier soir à la Garde Champlain par Mlle Brindamont a obtenu un beau succès. On y a joué les deux pièces "Le Rostor" et "Les deux comtesse". C'est l'orchestre Charbonneau qui a fait les frais de la musique.

LA VALEUR

de l'Huile d'Olive Virge Extra de Gérard Joly est reconnue par les médecins de toutes les écoles, comme une nourriture saine et hygiénique. Cette huile d'olive remplace avantageusement l'huile de foie de morue chez les personnes à constitution délicate.

RAPPORT DU COMITE DES MARCHES ET TERRAINS

En l'absence de M. l'échevin Roy, M. l'échevin Lachance propose, appuyé par M. l'échevin Carrier, l'adoption du rapport No 111 du comité des marchés et terrains.

Ce comité recommande de confier le peinture du plafond de la salle Notre-Dame ainsi que la brique de l'intérieur à M. Pierre-Ferdinand Allard, pourvu que le tout ne coûte pas plus de \$20.

RAPPORT DU COMITE DU FEU

M. l'échevin Carrier, appuyé par M. l'échevin Beaulieu, propose l'adoption du rapport No 111 du comité du feu.

Ce comité recommande l'achat d'une demi-douzaine de chapeaux en aluminium pour pompiers, de la Canadian Fire Hose Co. au prix de \$7.25 chacun, au lieu de 12 chapeaux à \$9.40 chacun, tel qu'il avait été recommandé par le 110^{ème} rapport de ce comité.

LE CHAR A BAGAGE

M. l'échevin Lachance fait rapport au conseil qu'il a été visité l'endroit mentionné près de la halle Lauzon où on pourrait opérer le chargement du char à bagage de la Lévis County. Il croit que le projet est parfaitement réalisable. L'avenue Laurier serait enfin débarrassée des autos de fret de la Lévis County Railway.

PETITES NOTES

La maison G. & Ed. Couture, par l'entremise de M. J.-Ed. Perreault, avertit le Conseil que sa maison, No 128, rue des Marchands, est louée à MM. Gagné & Hallé depuis le 1^{er} mai 1910 pour une boutique de force. Ces locataires seraient prêts à payer la taxe d'eau pendant six mois parce qu'ils sont obligés de fermer la connexion des premières gelées.

M. l'échevin Carrier voudrait savoir quand on va occuper du prolongement de l'aqueduc jusqu'à l'Hospice. M. le maire Bernier répond que la question sera remise à l'étude aussitôt que le président du comité de l'aqueduc sera rétabli.

RAPPORT DU COMITE DES CHEMINS

M. l'échevin Turgeon propose, appuyé par M. l'échevin Carrier, le rapport No 131 du comité des chemins.

Ce comité recommande que les obstructions qui se trouvent dans cette partie du canal du quartier Saint-Laurent en face des propriétés habitées par MM. Canlin et Simonneau appartenant à M. Louis Lachance et les autres voisins, afin d'éviter tous dommages futurs, et que le surintendant des chemins soit autorisé à faire les dits travaux ; le surintendant devra remettre la grille en état et au niveau du chemin afin que l'eau

S.-Jean-Baptiste

Le Triduum Eucharistique

Ce soir, à 7 heures, s'ouvrira le Triduum Eucharistique, préparatoire aux saints exercices des Quarante Heures. Dimanche dernier, au prône, M. le curé a chaleureusement invité tous les fidèles de la paroisse à suivre la prédication qui se fera durant ces trois jours et à se préparer par la confession et de saintes communions aux grâces extraordinaires que Dieu réserve durant les Quarante Heures.

Nouvelle construction

Notre concitoyen, M. J. W. Barrette, électricien, est en train de construire près de l'hôtel Jeffrey Hale, une jolie maison en briques et pierres d'après les dessins des architectes Ouellet & Lévesque. M. Emile Côté est l'entrepreneur.

Achat de propriété

M. René Lemay architecte vient d'acheter un terrain au Cap Rouge, où il va faire construire immédiatement plusieurs cottages.

Les gymnastes et la fanfare des Cadets

Les gymnastes de la Société S. Darnasse se préparent activement pour la grande parade qu'ils feront sur le terrain de l'Exposition, le 24 juin courant, à l'occasion de la fête nationale. La fanfare des Cadets S. Jean-Baptiste prendra part à cette fête publique qui attirera tout Québec.

Les jeunes musiciens auront un beau programme musical. Ils ne manquent pas d'intéresser nos concitoyens.

Tambour major

Nos cadets auront leur tambour major pour la prochaine sortie. M. Doré, professeur de cette paroisse, a fait don d'un très beau casque blanc, haut comme le petit homme qui le portera, et tout un costume pour le tambour major.

Au Convent du Bon-Pasteur

La distribution des prix aura lieu dimanche après-midi à 4 heures. Cette distribution comprend les classes du Pensionnat, de l'Académie S. Louis, et de l'Académie du Bon-Pasteur.

Chez les Soeurs de la Charité

La distribution des prix dans les écoles des Révérendes Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) aura lieu aux dates suivantes, le 23 juin au Pensionnat S. Louis de Gonzague, le 24 juin (fort probablement) à l'Académie des filles de la paroisse S. Jean-Baptiste, le 26 juin à l'Orphelinat et le 27 à l'Académie Mallet.

L'Académie S. Jean-Baptiste

La distribution des prix à l'Académie S. Jean-Baptiste aura lieu le 24. Elle sera fort intéressante. La fanfare des cadets jouera et un programme très varié sera exécuté.

A l'Ecole Normale

La distribution des prix à l'Ecole Normale Laval aura lieu le 21 juin dans l'avant-midi.

Conférence

Sujets : paysages, mœurs, religions du Japon, avec projections lumineuses très variées ; au profit des Missions Catholiques du Japon.

Voilà l'ordre de chaque conférence, les noms et les rôles des artistes qui ont généreusement promis leur concours.

1^{ère} conférence : 14 juin, mardi, 8 heures, P. M., précises à l'Académie S. Jean-Baptiste.

2^{ème} conférence, 1^{ère} partie, Orchestre

3^{ème} conférence, 2^{ème} partie, Orchestre

4^{ème} conférence, 3^{ème} partie, Orchestre

5^{ème} conférence, 4^{ème} partie, Orchestre

Mlle Georgette Comettant

Accompagné au piano par M. J. Arthur Bernier

de la salle d'attente de la Traverse

avec MM. Shaïnka & Frère.

Le Conseil s'ajourne ensuite au 27 juin courant.

Pèlerinage des élèves du Collège

Les élèves du Collège ont fait aujourd'hui leur pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beauré et au sanctuaire bni de Notre-Dame de Lourdes, à Saint-Michel de Bellechasse.

Bras droit broyé

Les Drs Ladrèrie et Roy ont dû, samedi, amputer le bras droit d'un brave ouvrier de Saint-Marie de la Beauce, M. Félix Bisson.

M. Bisson, qui est à l'emploi de la Cie du Québec-Central, a fait une chute sur la voie et les roues d'un wagon lui passèrent sur le bras, le broyant horriblement.

Remerciements pour sympathies

La famille Félix Pichette remercie cordialement toutes les personnes qui, dans le deuil qui l'a frappée, si cruellement, au cours de la semaine dernière, la mort de l'un de ses membres, M. Edouard Pichette, ont pris part à son chagrin, soit en lui adressant des marques de sympathies, soit en donnant des messes pour le repos de l'âme du défunt, ou les bouquets spirituels ainsi que les couronnes de fleurs de laurier, qui le jour des funérailles ont bien voulu se rendre en grand nombre à l'église paroissiale.

Retenu à sa chambre

M. l'abbé Clément Lévesque, le dévoué chapelain de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, est retenu à sa chambre par la maladie depuis une dizaine de jours.

Funérailles de Mme Brochu

Les funérailles de Mme veuve André Brochu, née Zoé Audet dit Lapointe, ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale.

Le presbytère de Saint-Joseph

Les fabriciens de Saint-Joseph de Lévis ont décidé, par 10^{ème}, de réparer le presbytère de leur paroisse. On ne sait pas encore le montant qui serait consacré à ces réparations qui sont urgentes.

Opération chirurgicale

M. Jean-Marie Bouchard, typographe au "Quotidien", fils de M. Nazaire Bouchard, a subi avant-hier, à l'hôpital pour cette ville, une opération pour une pierre à l'aine.

L'opération qui a été pratiquée par le Dr Paquet, de Québec, et le Dr Fortin, de cette ville, a bien réussi.

S.-Sauveur

Une belle assemblée

La jeunesse de S.-Sauveur a eu un beau succès dans l'organisation de son assemblée d'hier soir sur la place St-Pierre. Il y a eu de beaux discours, de la belle musique par la fanfare Lamblotte et un auditoire considérable. On en trouvera un compte rendu détaillé en première page.

Congrégation N.-D. du Sacré-Coeur

La jeunesse s'est affirmée, hier soir, dans une magnifique assemblée, et il faut que les plus jeunes encore s'affirment dimanche prochain en prenant part à un pèlerinage de leur congrégation à Ste-Anne de Beauré et à St-Michel de Bellechasse. En cette occasion, ce ne sont pas des discours qui seront prononcés mais des prières recueillies et des chants religieux exécutés. Qu'ils étaient beaux les pèlerinages que nous faisons au pèlerinage en bateau à vapeur ! A ce pèlerinage sont admis aussi les adolescents mais il y a que 200 billets disponibles ; ceux qui en désirent se faire bien de s'en procurer chez M. Eugène Dubois, marchand de chaussures, ou au presbytère du R. P. Chaput. Le prix du billet est de 50 centimes.

La Ste-Famille

Demain après-midi, à 2.30 heures, il y aura réunion des Dames de la Ste-Famille, à l'église paroissiale.

Chez les Artisans

Une assemblée importante de la succursale St-Sauveur, de la Société des Artisans, aura lieu demain soir, au lieu et à l'heure ordinaires. Parmi les questions qui seront soumises aux membres il y a celle du Congrès de Québec. Les membres devraient se faire un devoir d'assister à cette assemblée.

L'accident d'hiver

On nous apprend, ce matin, que M. Lemelin, qui est tombé du toit de la résidence de M. Honoré Bedard, coin des rues Demers et St-Félix, après midi, est assez gravement blessé. Après que la victime ait été reconduite à sa demeure, 128 rue Napoléon, le Dr Fléot, qui avait été appelé, a cru prudent d'avoir un prétre de la cure.

La conférence St-Valier

On peut dire que les membres de la conférence St-Valier, de la société St-Vincent de Paul, sont prévoyants et qu'ils savent d'avance les secours qu'ils auront à distribuer l'hiver prochain car ils viennent de terminer les arrangements pour un pèlerinage à Ste-Anne de Beauré, en bateau, qui aura lieu le 3 juillet prochain. Les recettes, espérons qu'elles seront bonnes, seront employées pour le soutien des pauvres qu'elle a chaque hiver à secourir. Encourageons les membres de cette conférence en se rendant avec eux ce jour-là à Ste-Anne.

S.-Malo

Une belle oeuvre

Une fort intéressante soirée réunissait hier soir une foule nombreuse à la Salle de la Providence, à S. Malo, maison d'oeuvres de charité trop peu connue dans notre ville.

Les actrices des différentes scènes enfantines étaient de tout petits garçons et jeunes fillettes de 4 à 7 ans. Le programme, quoiqu'un peu trop chargé, a été exécuté avec grand succès par ces chers bambins et ces chères bambines. Les Soeurs dévouées qui ont exécuté ces services ont mérité les plus vives félicitations de ce programme digne d'un rare talent d'enseignement et un dévouement à toute épreuve.

Le programme comprenait onze numéros. Il convient de féliciter d'abord les petits enfants qui ont été si chaleureusement applaudis dans "Le Moulin à Vent", "La danse chinoise", "La galette de grand-mère", "La polka des Bèbes", "La gaitte d'été", "Le Palais de la Fée Bonbon", et la "Pêche merveilleuse" en grand bateau.

En de plus gracieux que les gestes, les paroles et le chant de ces enfants si délicieusement costumés. Les autres saynètes ne furent pas moins intéressantes. Mlle "Touchatout", scène comique, fut représentée par Mlle R. Ruelle, Yvonne de Montigny, R. Côté, La "Dame Blanche de la Tour Eiffel", par Mlle H. Lévesque, "Côté, E. Lévesque, "Charbonnière et "Mendicant", par Mlle R. Côté et Blanche Pichon, "Le Chêne creux", par Mlle C. Ménard, R. Côté, R. Ruel, La "Fée Bonbon", par Mlle H. Lévesque.

L'orchestre du "Cercle Louis XIV" a fait les frais de la musique. Les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Mlle Annette Lapointe et Marie-Anne Barbeau jouèrent de jolis morceaux de piano avant la levée du rideau.

La soirée était présidée par M. l'abbé Bouffard, curé de la paroisse de S. Malo. Assistaient MM. les abbés Filteau et Martel, vicaires, le R. Frère Directeur de l'Ecole des Frères Maristes, etc.

La Maison de la Providence

Voici quelques notes très intéressantes que nous a communiquées M. le curé Bouffard sur la "Maison de la Providence", oeuvre par excellence d'éducation physique, morale et intellectuelle, pour les enfants, surtout pour ceux des familles pauvres.

L'oeuvre comprend trois cours spéciaux : l'Ecole maternelle, l'Ecole Ménagère et le Patronage de Jeunes filles.

On reçoit à l'Ecole maternelle les enfants depuis l'âge de 2 ans jusqu'à 7 ans. Ils y passent la journée entière.

Placez vos assurances dans la
PROTECTOR UNDERWRITERS
DE HARTFORD, --- CONNECTICUT
(ASSURANCE CONTRE LE FEU)

Actif - - - - - \$9,902,717.04
Capital autorisé - - - - - 5,000,000.00
Pertes payées depuis l'organisation de la compagnie - - - - - 65,696,877.03
Surplus aux porteurs de polices - - - - - 5,083,631.88

G. J. ERNEST COTÉ
AGENT-CHIEF
433, rue St-Jean, Québec. Téléphone 1922.
Agents demandés.

re pour permettre aux mères de famille, qui peuvent en avoir besoin, ou aux sœurs plus âgées, d'aller travailler au-dehors.

Les enfants pauvres, c'est le plus grand nombre, sont nourris et vêtus gratuitement. Un petit nombre seulement peut fournir une très légère contribution.

Tous reçoivent l'instruction que comporte leur âge, et on donne une grande importance aux "leçons de choses". Au sortir de l'école maternelle, ils savent lire et écrire passablement et sont prêts à entrer à l'école primaire.

L'utilité d'une institution de ce genre dans un quartier ouvrier et relativement pauvre est incalculable. L'assistance journalière dépasse 300.

Sont admises à l'Ecole Ménagère les jeunes filles au-dessus de 14 ans. Elles y reçoivent un cours gratuit d'économie domestique, cours à la fois théorique et pratique, répondant aux besoins des classes ouvrières. Une jeune fille qui a suivi ce cours complet est en état de tenir une maison convenablement quelconque sur un pied de stricte économie.

L'Ecole ménagère se tient le soir, pour accommoder les jeunes filles qui travaillent dans les magasins et les manufactures. Plus tard, si les ressources matérielles le permettent, on y joindra l'école du jour.

Le Patronage est une oeuvre de préservation, de formation religieuse et d'instruction pratique, pour les jeunes filles depuis l'âge de la première communion jusqu'à 20 ans et au-delà.

Les réunions se font le dimanche après-midi. Les Soeurs qui les président s'efforcent de mettre beaucoup de variété dans les exercices, dont les uns se composent, de manière à faire du Patronage une oeuvre de saine récréation autant que de formation intellectuelle et morale.

L'assistance est en moyenne de 150.

LE SPECIFIQUE

contre toutes les affections de la peau, telles que : Eczéma, Dartres, Boutons, Clous, Eruptions sur la peau, etc., est les Grains de Santé de Béguin. Ces Grains réussissent la même ou tous les autres médicaments ont échoué. Les premières doses calment l'irritation sous laquelle se forme l'écaille. Une boîte suffit très souvent pour assurer une guérison sans rechute.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 12.—Le capitaine Demers a été nommé commissaire enquêteur des accidents maritimes, en remplacement du commandant Spain.

Le R. P. Lajeunesse secrétaire de l'Université d'Ottawa est parti pour l'Europe où il passera une année. Comme secrétaire de l'Université, il a été remplacé par le R. P. Binet de Hull.

Au ministère de la marine, on dit que des commissions pour la construction de navires de la marine canadienne, seront demandées en septembre.

Le conseil municipal de Kempenville a envoyé un chèque de \$50 à l'association des pompiers d'Ottawa en reconnaissance des services rendus par les pompiers locaux lors du récent incendie à Kempenville.

G. W. McKibbin, 154 rue Bank s'est plaint à la police hier matin que son magasin a été enfoncé durant la nuit dernière et que \$80 en argent ont été enlevés de sa caisse. Le détective Joliat a la cause entre les mains.

Mlle Béatrice Belcourt qui était à Ottawa chez son père l'honorable N. A. Belcourt est retournée à Montréal.

M. W. E. Baynall courtier d'Ottawa a fait une faillite de \$100,000 qui affecte une centaine de personnes.

Le Bureau de contrôle a laissé à l'inspecteur civique de construction la décision en ce qui concerne la reconstruction du moulin à planer de M. J. A. DesRivières de la rue Eglise et qui a été détruit par le feu il y a quelques semaines.

La question de permettre un théâtre de vues animées dans la

COMMENT ON GUERIT SON ESTOMAC MALADE

La dyspepsie est une condition mauvaise dans laquelle l'estomac est complètement ou partiellement incapable de digérer la nourriture. L'indigestion se reconnaît aux renvois acides, à la sensation de brûlures et de pesanteur aux creux de l'estomac. Dans les

"L'ACTION SOCIALE"

QUEBEC, 11 JUIN 1910

ENCORE HORS LA VOIE

Il nous faut bien plus de patience que d'habileté, pour traiter certaines questions, avec certains adversaires. En discutant récemment de neutralité scolaire, avec le "Canada" nous avons trouvé le confrère aussi empressé à inventer certaines distinctions non fondées, qu'à passer sous silence les citations de paroles pontificales, trop explicites contre sa thèse. Il nous a ainsi été impossible de l'amener à examiner la question, un peu de fond.

Comme on pourrait bien s'y attendre, voici que l'"Avenir du Nord" accourt pour ne pas manquer d'avoir sa part au débat, en une matière où ses prétentions très développées éclipsent facilement sa compétence. En venant prendre la place du "Canada", dans cette discussion, Jép veut bien reconnaître du "bon sens" à son copain, mais, au fond, il ne l'a pas trouvé fort. On le devine à la parcimonie de cette louange, plus encore qu'à la manière dont autre, dont il va défendre la neutralité. Avant tout argument même futile, Jép, en gentil lutteur, salue ses adversaires du titre foudroyant de "castor". Il les complimente de "leur critique étroite et intolérante", les traite d'"exaltés", d'"organes sacro-sacrés", "toujours emolins à voir partout des mauvaises intentions et des arrière-pensées".

Avouons qu'un petit bout de texte honnêtement cité eût eu une tout autre portée... pour les gens tant soit peu honnêtes et sérieux. Ce que Jép craint, dans les raisons et les preuves d'autorité, que nous avons apportées au "Canada", contre la neutralité scolaire, c'est "l'absorption de la société civile par la société ecclésiastique et l'annihilation des libertés individuelles légitimes". Et la preuve de cet attentat ? M. Jép. C'est qu'on semble oublier que la puissance civile est aussi réelle, aussi souveraine dans sa sphère que la puissance religieuse.

Qui donc semble oublier cela ? M. Jép. Si vous étiez "exalté", vous auriez une excuse de courir ainsi hors la voie, en débattant des citations de Léon XIII et de Pie X, qui ne touchent en rien la question de la neutralité scolaire, mais, malheureusement pour vous, vous prétendez ne pas l'être. Comment donc alors avez-vous pu faire la citation suivante, évidemment sans la comprendre, dont nous soulignons certains passages, pour les signaler à votre attention.

"L'Eglise, qui est la dépositaire des principes moraux et qui doit en poursuivre l'application dans toutes les branches de la vie," dit Mgr Milot, évêque d'Albi, n'a pourtant pas reçu une révélation universelle, capable de suppléer à toute recherche de l'esprit humain. Ce n'est pas seulement dans l'ordre politique qu'existe cette région réservée au libre effort de l'homme; c'est dans tous les ordres de connaissances et nous en trouvons aisément la consécration dans la constitution "Dei Filius". Nous y lisons qu'en son domaine spécial chaque science jouit d'une "juste liberté" et que, la divine doctrine étant sauve, elle peut poursuivre son objet d'après ses principes propres et sa méthode particulière. Cette liberté atteint son plus haut point dans les sciences mathématiques et abstraites. Elle diminue sans jamais disparaître, à mesure que les sciences se rapprochent de la vie et de l'homme. Les sciences morales, telles que la politique, l'économie, la diplomatique, qui régissent l'activité humaine, relèvent de l'autorité religieuse par leurs principes directeurs, qu'elles empruntent à la règle des mœurs; mais elles n'en ont pas moins une méthode propre, indispensable à leur développement théorique et à leurs applications.

"Comment trancher des questions aussi complexes que celles de la liberté du commerce, de la réglementation des heures de travail, de l'établissement de l'impôt—qui sont pourtant des questions morales—sans recourir à une compétence technique et spéciale que seule l'étude peut donner ?

Tout ceci est bien, mais n'avez-vous pas réfléchi que, si l'Eglise doit poursuivre l'application des principes moraux, dont elle est dépositaire dans toutes les branches de la vie, il ne faut pas lui fermer les portes de

l'Ecole des H. E. C. ?

Nous n'avons jamais demandé pour l'Eglise de monopoliser le progrès et les méthodes scientifiques, ni même pédagogiques, pas plus qu'aucune branche de l'enseignement strictement profane, pas plus que nous n'avons réclamé l'approbation de l'Eglise pour les plans de l'édifice et pour les dépenses à encourir.

Aux hommes et aux institutions, l'Eglise laisse la juste liberté, auquel chacun a droit, dans son domaine spécial. Jamais nous n'avons demandé pour elle, l'absorption de ses libertés, et, encore bien moins, celle de la société civile. Nous prêter cette intention est tout à fait puéril, pour ne pas dire un peu stupide.

Mais sur "les sciences qui se rapprochent de la vie de l'homme"—et l'on trouvera quelques-unes de ces sciences dans l'Ecole des H. E. C.—mais sur cette vie elle-même, surtout dans le jeune âge, sur les sciences et les méthodes "qui régissent l'activité humaine et qui relèvent de l'autorité religieuse par leurs principes directeurs", l'Eglise doit pouvoir exercer son droit imprescriptible, non de confiscation exclusive, mais de surveillance et de direction.

L'Eglise ne jalousie ni ne repousse les "méthodes propres" de chaque science, ni les "compétences techniques et spéciales" que seule l'étude peut donner; elle n'y mettra aucun obstacle, ni ne prétend même y exercer aucun contrôle positif. Le supposer seulement trahit une incompréhension en ces questions vraiment humilantes. Mais l'Eglise garde un droit constant de surveillance préservative et de direction positive sur l'âme des enfants qui sont les siens par le baptême. Elle a droit de se plaindre et de réclamer, si on l'exclue positivement avec toute religion d'un établissement, où ni la direction, ni les professeurs, ni les compagnons ne veulent admettre son influence et son autorité.

Nous ne demandons pour l'Eglise, dans le présent débat, aucun privilège, nous ne nions à l'Etat ni son droit d'initiative, ni son droit d'action légitime, dans une école de H. E. C. Nous ne nions pas la liberté de l'Etat, dans sa sphère, mais nous réclamons celle de l'Eglise, contre de prétendus libéraux, afin de sauvegarder partout et "la divine doctrine" et les "principes moraux", "dans toutes les branches de la vie."

Après la longue citation prise dans l'"Avenir du Nord", où il n'y a rien contre nous, mais beaucoup contre Jép, comment celui-ci peut-il écrire que la soumission due à l'Eglise par les catholiques leur laisse "leur entière liberté sur tout autre terrain politique, économique, scientifique ?" Sur ce triple terrain, on rencontre des questions de morale et même des questions de dogme, où l'Eglise a droit d'enseigner et de gouverner, sans exclure l'autre pouvoir.

Celui-ci "a le droit de fonder des Ecoles scientifiques", mais il n'a pas le droit d'en exclure le contrôle amical et bienfaisant de l'Eglise, dans sa sphère morale et doctrinale. Ce n'est pas nous qui sommes contre aucune liberté, ni pour aucune exclusion, ce sont de prétendus esprits larges, qui se proclament libéraux, pour mieux restreindre subrepticement la liberté de l'Eglise et celle des parents, pour mieux faire dominer une fausse raison d'Etat qui s'arroge tous les droits, sans s'occuper de ceux des autres.

Nous trouvons très curieux de constater que, sur cette question, comme sur celle de l'amendement à la loi scolaire, le "Canada", et surtout l'"Avenir du Nord", contredisent les déclarations et les actes du gouvernement libéral pour faire chorus au "Pays" et à la faction radicale.

Libre à eux, mais il nous faut bien constater que leur libéralisme est beaucoup plus doctrinaire et radical que politique, et que nous défendons contre eux une partie de la politique et des déclarations de leurs chefs.

Ils sont pour l'assujettissement; nous sommes pour la juste liberté.

travaux de la rivière Saint Charles sont secondaires. Pour le moment c'est à la Commission du Transcontinental que nous avons affaire. Vendons, nous aviserons ensuite. Sans doute, c'est à la Commission du G. T. P. que nous avons affaire, et si elle donnait de notre terrain le prix qu'il faut, nous concluerions avec elle sans tarder, puisque nous serions assurés de posséder l'argent nécessaire pour faire, ailleurs les travaux nécessaires par cette vente.

Mais puisque nous faisons un sacrifice, il n'est que légitime de nous assurer des compensations; et il est

de la plus élémentaire prudence de prendre les moyens des les obtenir.

Le dilemme que nous posons hier, au Conseil de Ville peut se poser de même à la Chambre de Commerce.

Si on croyait le montant déjà voté pour les travaux de la rivière S. Charles, pourquoi exigerait-on un ordre en Conseil; et si on s'aperçoit maintenant que rien n'est voté, pourquoi n'exige-t-on plus d'ordre en Conseil ?

Est-ce jeu d'enfant que nous voulons faire, ou si nous nous préoccupons réellement de l'avenir et de la prospérité de Québec ?

Pensée du Jour

"Le cardinal Pie écrivait ces remarquables paroles : "Quand même une population tout entière viendrait encore autour de la chaire, le peuple le plus religieux du monde, qui lirait de mauvais journaux, deviendrait, au bout de trente ans, un peuple d'impies et de révoltés. Humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne devant la mauvaise presse."

NOTES BREVES

Lacordaire a dit—avec bien d'autres—que l'Eglise protégeait les Juifs, au moyen-âge, contre la haine populaire. Or, chacun voit et sent, aujourd'hui, que "les Juifs perdus" remercient l'Eglise en combattant son influence et en ruinant ses enfants. Voilà pourquoi la presse catholique, ou simplement libre, tient la race déicide au ban de l'opinion, meslure les judéophiles du "Pays", de la "Vigie" et d'ailleurs.

—Duez, gens du "Pays", le liquidateur véreux dont vous avez honte, est une créature de votre gouvernement maçonnique de France, qui employait cet escroc à l'une de ses plus vilaines besognes, celle de dépouiller les congrégations, et qui le maintint longtemps en place, lorsqu'il le savait déjà décaïcataire. C'est que ce voleur en titre avait de puissants comparses et co-produteurs en hauts lieux.

La dame Forestier, au contraire, autour de laquelle vous essayez d'échafauder un scandale catholique, sous le nom de Soeur Candide, qu'elle s'était donné, n'avait de religieux que le costume. C'est en fréquentant, et en partageant même les bénéfices, avec de gros bonnets de votre clan maçonnique, que la pauvre philanthrope égarée a fini par se trouver compromise dans certaines opérations financières louches, que vos propres amis ne tiennent pas fort à faire tirer au clair, car ils en seront éblouis.

L'Eglise n'a rien à appréhender des pénibles aventures de la pseudo-soeur Candide, tandis que l'infamie de Duez couvre tout votre régime maçonnique.

Voilà l'énorme différence.

La "Vigie" s'empêtre de plus en plus à propos des maisons : "Sur 93 prétendus affiliés, écrit-elle, la brochure n'en nomme qu'une quinzaine, pour la plupart réputés libéraux. De là toute une campagne dans les journaux castors, pour inféoder le parti libéral à la franc-maçonnerie."

La "Vigie" n'a vu cette campagne que dans son imagination affolée. Elle n'en saurait trouver aucun signe dans notre journal. C'est elle, à deux reprises et tout bêtement, qui a fait le rapprochement qu'elle dénonce aujourd'hui. C'est elle encore qui veut l'accentuer par sa campagne contre nous, en faveur des fils désoles de la "Veuve".

"Un Français" du "Pays" prêche la réconciliation entre l'Etat et l'Eglise, en France, et il avise son Briand de s'adresser au Pape. "Que le gouvernement, dit-il, le veuille ou non, le Pape est le chef de l'Eglise. Il ne saurait y avoir péril pour le cabinet Briand de (sic!) le reconnaître officiellement."

Tiens! tiens! Quand on pose à la largeur de vue!

Cela n'empêchera point, toutefois, ce "Français" et ce "Pays" de continuer à approuver et à soutenir ledit Briand, quelque persécution nouvelle qu'il invente contre l'Eglise.

La "Vigie" reproche à M. A. J. Lemieux deux coquilles laissées dans son article d'hier. Nous lui dirons que le manuscrit de M. Lemieux porte le mot "lourdaut" écrit correctement et qu'il avait écrit "l'airain de leurs canons était plus vibrant". S'accrocher à ces brindilles, dont la "Vigie" ne cesse d'offrir des exemples, est la preuve qu'on a de fortes raisons contre un adversaire.

La "Vigie" qui affirmait l'autre jour que la liste des maçons de l'"E-mancipation" avait été corrigée par un député nationaliste, demande maintenant à M. A. J. Lemieux si ce fait n'est pas vrai.

Il y a un moyen bien plus simple de le savoir sûrement. Lorsque la liste complète sera publiée les maçons n'auront qu'à la compléter. La "Vigie" doit savoir où s'adresser pour compléter la liste de M. Lemieux, si celle-ci est incomplète.

Lorsque la "Vigie" dit que M. Lemieux "se coupe" en parlant de liste complète, elle montre qu'elle n'a pas

lu ce qui a été dit par M. Lemieux. Il a déclaré, dans sa brochure même "se garder une réserve".

La Californie après avoir été l'attraction de tous les chercheurs d'or s'est vue devenir le pays des fruits par excellence et voici que la production du pétrole va surpasser comme valeur celle de l'or: en effet en 1907 la production du pétrole était de \$16,835,000 et celle de l'or de \$16,727,000. On estime que pour 1909, celle de l'or est de \$20,000,000 alors que le pétrole donnera \$35,000,000.

On estime que l'industrie de l'automobile dans le monde entier emploie environ 800,000 peaux de bœufs par an. Ceci explique la hausse constante des prix, vu que les peaux employées sont des peaux de premier choix.

La "Vigie", en réponse à notre note d'hier, se demande si "des documents de cour ne sont pas des pièces aussi publiques que des minutes volées à une société secrète."

Nous remercions la "Vigie" du renseignement qui fait tomber l'assertion de fumisterie maçonnique.

Rien ne s'oppose à ce qu'on se serve des minutes d'une société secrète, une fois qu'elles sont mises dans le public. Ce sont des documents qui intéressent le public, puisqu'on ne s'y occupe que de lui, bien que sournoisement. Le public est bon juge, malgré tout. Il ne s'occupe pas de l'affaire Belley, en dépit des efforts de la "Vigie", mais, malgré la "Vigie" il s'occupe beaucoup des maçons mis à découvert.

—La "Vigie" ne trouve rien autre chose à dire du "virage à l'envers" de l'Emancipation que de reproduire quelques vilaines insinuations de la "Vigie", lesquelles ont été déjà démenties ou réfutées. Il fait le mort, dans l'espoir de bénéficier d'un silence salutaire.

Le tronc de la veuve a été trouvé dévasté, dit le "Pays", donc "la puissance de la loge est un mythe". La "Vigie" avait déjà proposé, à peu près dans le même sens, l'"Action Sociale" se réjouit d'avoir vu à travers la loge: donc, c'est une légende qui devient anodine.

Grossiers sophismes que ceux-là! Les Emancipés sont démasqués, et c'est excellent. Mais le péril de leur venin anti-religieux n'est pas du tout disparu pour cela. Comme des sections de serpent, ils travaillent déjà à se recoller. Il ne faut point les perdre de vue. Cela ferait trop bien leur affaire qu'on les oublie si tôt! Il faut tenir face au soleil ces têtes de hiboux si nous voulons éviter la trop prompte répétition de leurs méfaits. On les tient au bout de la broche, les rats de cave; ils doivent y rôti à petit feu.

SES PETITS. Le "Pays" dit qu'il PROCEDES. Ne faut pas imputer le scandale Duez au gouvernement, pas plus que l'affaire Candide à l'Eglise, et il accuse ceux qui font cette imputation de manquer de loyauté.

Pas autant cependant qu'il ne manie le lui-même d'intelligence. Duez avait été choisi par le gouvernement de la république, approuvé et protégé par lui.

L'ex-soeur Candide, protégée et choyée par le même gouvernement, avec lequel elle était au mieux, n'était en rien sous la direction de l'Eglise, dans son oeuvre de philanthropie. Ses irrégularités d'administration n'étaient pas faites au profit de l'Eglise, mais au profit des hommes amis du régime bloqué.

Le radicalisme du "Pays" lui ferme les yeux et les oreilles, s'il ne le fait pas mentir encore une fois.

A. C. J. C.

DEUX SEANCES D'ETUDES DU COMITE REGIONAL DE QUEBEC

Impressions d'un auditeur

Nous avons eu le plaisir d'assister, dimanche, pour la première fois, à deux séances d'étude du Comité Régional de l'A. C. J. C. On a bien voulu nous demander, de préciser, pour l'"Action Sociale", les impressions que nous ont laissées ces deux intéressantes réunions.

Les délégués arrivent à la salle des cours littéraires de l'Université par groupes de deux ou trois. Les figures de tous ces jeunes gens sont belles. Ce sont vraiment des figures intéressantes, des visages qui parlent à l'âme. Il est évident qu'ils ne se résignent pas ici pour "tuer le temps".

Au premier regard échangé, on lit dans leurs yeux la joie et la force; la joie de travailler à la grande cause catholique et au progrès du Canada

MYRAND & POULIOT

215, Rue St-Joseph, St-Roch

Une véritable vente de marchandises blanches, le plus beau choix que vous puissiez désirer. Cette vente qui nous arrive dans le temps voulu, ne devrait pas manquer d'être bien vue de tout le monde.

POUR TOUTE LA SEMAINE LES PRIX SERONT COMME SUIT:

Cache-corsets, joliment garnis de trois rangs d'insertion brodées, prix 60c..... **35c** pour.....

Jupons blancs. Trois grands lots, trois grands prix mis en un seul à choisir \$1.25, **89c** \$1.50, \$1.75 pour...

Une ligne toute spéciale de caleçons pour Dames **34c** à.....

Cache-corsets, garnitures toutes de dentelles délicates et attrayantes, prix 75c pour..... **49c**

Longues chemises pour Dames, ce qui se demandent souvent sans succès, marchandise très bien finie et très bien garnie à offrir durant cette semaine à **39c**

Une ligne spéciale de chemises de nuit, vendue cette semaine..... **49c**

Cette année, nous nous sommes préparés en conséquence et nous pouvons satisfaire toutes les demandes, en ce qui concerne les lingerie pour enfants, le plus beau choix jamais imaginé, de lingerie pour bébés, enfants ou fillettes depuis 2 à 16 ans, prix variant suivant les âges, mais toujours à bon marché.

Une chose quasi introuvable

Pour la mode du jour, il ne faut plus de vêtements qu'il n'en faut, si non vous détruisez l'élégance si bien ordonnée dans vos modes actuelles. Une combinaison cache-corset et jupons rempli exactement ce but, nous avons une jolie qualité à vous offrir, faite de fine baptiste, élégamment **\$3.00** garnie, nous vendons.....

Un conseil que nous trouvons bon

C'est que vous ne devez pas tarder plus longtemps pour vous acheter un joli costume d'été pendant que l'assortiment est au grand complet; les prix ne sont pas moins attrayant, que les couleurs et ce n'est pas peu dire; à choisir depuis \$5.00, (complet) à..... **\$12.00**

A la dernière minute, nous recevons un bon marché qui devra chausser les élégants. Une belle et bonne chaussure (Bottine lacées) de cuir verni, cette marchandise, achetée pour vendre \$4.50, sera sacrifiée, pour reprendre le temps perdu à..... **\$3.59**

CHEZ

MYRAND & POULIOT

215 rue St-Joseph, St-Roch

français; la force puissamment ressentie de l'union dans le bien.

Nous notons aussi avec une extrême satisfaction, l'accueil qu'ils font au prêtre. Ils vont tout droit et avec confiance à ceux qui sont ou qui furent leurs maîtres et qu'ils savent devoir être toujours leurs guides. Vous nous direz, sans doute, qu'il n'y a là rien de bien surprenant pour des jeunes gens catholiques. Nous répondons que, sans sortir de chez nous, il n'est pas si difficile de rencontrer des jeunes gens catholiques qui fuient le prêtre ou qui "le regardent de travers", après avoir appris de lui tout ce qu'ils savent. On sent partout chez les jeunes de l'A. C. J. C. le respect et l'amour du prêtre.

On a dit, paraît-il, que ces jeunes gens voulaient "mener" la province de Québec, qu'ils mépriseraient les anciens et que "nous allions marcher bientôt la tête en bas". Rien de tel n'apparaît ni dans leur attitude, ni dans leur paroles, ni dans leurs actes. Celui qui nous a semblé le plus fier et le plus déterminé, à ces deux séances, a fort bien fait remarquer que la question des retraites fermées, quant à leur direction, ne regardait pas les jeunes eux-mêmes, et qu'il se contentait d'inviter les camarades, de toutes son âme, à encourager, par leur présence, cette grande oeuvre de sanctification personnelle. On voit partout dominer chez eux le souci constant d'une soumission entière à l'autorité religieuse. C'est le gage le plus sûr d'un avenir très brillant pour cette belle association.

Que dire, maintenant, de la jeunesse, ouverte et très franche camaraderie, qui nous arrache ce cri, quand on les voit se rencontrer, ne fût-ce que une seule fois : "Voyez comme ils s'aiment!" Cordiales poignées de mains, sourires aimables, saluts vraiment fraternels, tout est bon à voir, tout est réconfortant. Le dernier arrivé, le délégué du cercle Dziel, fut fêté, dimanche, comme un ancien. Il eut même l'honneur d'une citation à l'ordre du jour pour sa vaillance, de la part du délégué du Conseil central.

Et la séance commence, simple et sans beaucoup de phrases. Le distingué président du Comité régional de Québec, M. Dupré, explique clairement le programme de la journée : l'action régionale; l'action dans les collèges; l'action dans les milieux ouvriers; l'action par l'étude et la défense de notre cher parler français. L'action toujours. C'est le mot d'ordre de la convention. Il résonne clair, énergique, vibrant,

A la fin de l'inimitable discours de l'"ami des ouvriers", l'apostolique Père Lelièvre, la scène est profondément émouvante. Tous les regards se tournent vers le groupe des vaillants ouvriers de la conférence St-Stanislas de Kostka de Saint-Sauveur, dont "le bon p'tit Père Lelièvre" vient de plaider si énergiquement et si affectueusement la cause. On fait, pendant quelques minutes, une véritable ovation aux futurs membres de l'A. C. J. C. Spectacle vraiment inspirant.

Cette convention régionale de Québec marque une date dans l'histoire de l'A. C. J. C. Nous avons l'impression très nette d'assister à l'ouverture de la période d'action de cette association si vivante et si éminemment utile. La toute première action de l'A. C. J. C. devra s'exercer dans les milieux ouvriers. La fondation de cercles ouvriers, voilà, si nous avons bien compris, l'article premier du programme d'opérations de nos courageux jeunes gens. "Allons à l'ouvrage!" tel fut l'appel dominant de la convention.

Chose étrange, en entendant ces très nobles appels à l'action dans les milieux ouvriers, nous ne pouvions nous empêcher de penser aux périls qui accompagnent nécessairement une tâche aussi belle. Et la pensée du "Sillon" nous obséda un moment. Un moment seulement.

Et, bientôt, nous entrevîmes l'oeuvre magnifique d'un apostolat social fondé sur la charité de l'A. C. J. C. allait entreprendre chez nos braves ouvriers, Apostolat fondé sur la charité; ce qui veut dire, pour les membres de l'A. C. J. C. le salut, —un apostolat constamment soumis à la direction de l'autorité religieuse et toujours conduit selon les inébranlables enseignements du "Motu Proprio" de Pie X du 18 décembre 1903.

Que les vaillants jeunes de l'A. C. J. C. lisent et relisent ce très grave document; qu'ils s'en pénètrent jusqu'à la moëlle. C'est le code de l'action populaire chrétienne. Voilà le pain de la vérité qu'ils doivent manger et s'assimiler fortement avant d'en nourrir les autres.

L'heure est grave dans la vie de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. Née d'hier, ses triomphes sont déjà nombreux. Accueillie par les sarcasmes et les vaines facettes des haussiers d'épau, saluée avec enthousiasme par tous les vrais amis de l'Eglise et de la race canadienne-française, elle a vécu

glorieusement, malgré les obstacles de l'extérieur et certaines dissensions intimes, qui ont paru l'affaiblir un jour, à sa période d'organisation. La voilà, maintenant, qui entre dans l'action.

Recrutée, jusqu'à présent presque exclusivement dans la jeunesse étudiante, elle a pensé, avec raison, qu'elle ne pouvait en continuant ainsi, atteindre jusqu'aux racines de la nation. Et aujourd'hui, elle veut communiquer à la masse tout ce qu'elle pourra lui donner de cette vie intense qu'elle sent déborder de son âme généreuse. L'apostolat ouvrier, voilà l'action qu'elle désire ardemment exercer tout d'abord.

Va, jeunesse canadienne-française, va offrir à ceux qui sont les porteurs de pain de la nation les ardeurs d'un zèle sincèrement catholique. Dis à ce peuple qui nous est si cher, dis-lui que, comme lui, tu es sorti du peuple, que, comme ses pères, tes pères, furent, à peu près tous, des humbles, des petits et des forts. Oui, des forts dans la foi catholique intégralement pratiquée.

Dis-lui que tu viens vers lui solidement appuyée sur les immortels enseignements de l'Eglise. Dis-lui bien, dis-lui, surtout, que tu as horreur de la haine et de la lutte des classes et que ce que tu viens aujourd'hui lui offrir, ce ne sont ni les tirades enflammées de la démagogie, ni les phrases creuses de l'égalitarisme révolutionnaire, mais les paroles réconfortantes, mais les paroles infiniment consolantes de la charité du Sacré-Coeur de Jésus.

ANTONIO HUOT, Ptre.

Fumez le Tabac Dussault Quesnel

Téléphone 5497

J. Arthur LaRue Comptable

AUDITION, PERCEPTION, COMPTABILITE, FISCAL-CONSEIL, ADMINISTRATION, Comptable en chef, Liquidation de FAILLITE, BREVET : MARQUE DÉPOSÉE, QUEBEC

Lettre Encyclique

De Notre Saint Père P. X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE, AUX PATRIARCHES, PRIMATS
ARCHEVÊQUES, EVEQUES ET AUTRES ORDINAIRES, EN PAIX
ET COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE.

Pie X. Pape,
Vénérables Frères,
Salut et bénédiction apostolique.

L'EGLISE ET LES SAINTS

Ce que la divine parole répète si souvent dans les Saintes Ecritures, à savoir que le juste vivra dans une mémoire éternelle de louanges, et qu'il parle dans sa mort (1), est véritablement l'enseignement perpétuel de l'Eglise. Celle-ci, en effet, telle qu'une mère et une promotrice de sainteté, rajoute toujours et féconde par le souffle de l'Esprit-Saint qui habite en nous" (2), de même qu'elle est seule à engendrer, à nourrir et à élever dans son sein la noble descendance des justes, de même est-elle la plus attentive, par instinct d'amour maternel pour ainsi dire, à en conserver la mémoire et à en raviver l'amour. Elle reçoit comme un divin réconfort d'un pareil souvenir et détourne les regards des misères de notre voyage mortel, en voyant dans les saints "sa joie et sa couronne", en reconnaissant en eux l'image sublime de son Epoux céleste, et en incitant à ses fils, avec une nouvelle assurance, la parole antique: "Pour tous ceux qui aiment Dieu, pour tous ceux qui, suivant les desseins de Dieu, ont été appelés saints, tout se résout en bien" (3). Non seulement leurs œuvres glorieuses servent de réconfort à la mémoire, mais encore d'exemple à imiter et d'alignement à la vertu, par cet écho unanime des saints qui répond à la voix de Paul: "Soyez mes imitateurs, comme je le suis du Christ" (4).

C'est pourquoi, Vénérables Frères, à peine assumé le pontificat suprême, en affirmant Notre dessein de Nous employer constamment à "instaurer toutes choses dans le Christ", lors de Notre première Lettre encyclique (5), avons-nous vivement désiré que tous tournassent avec Nous leurs regards vers Jésus, "apôtre et pontife de notre religion, auteur et consommateur de la foi" (6). Mais puisque notre faiblesse est si grande que la grandeur d'un tel modèle nous surpasse, la Providence divine nous propose un autre exemple que Nous vous indiquons et qui, tout en étant aussi proche du Christ qu'il est possible à la nature humaine de l'être, ressemble davantage à notre faiblesse. Nous voulons dire la bienheureuse Vierge Marie, l'auguste Mère de Dieu (7). Enfin, mettant à profit diverses occasions de raviver la mémoire des saints, Nous avons proposé à votre commune admiration ces serviteurs et fidèles dispensateurs de la maison de Dieu, ses amis et ses familiers, suivant la place propre qu'ils occupent, voyant en eux des hommes qui, par la foi, "vainquirent et triomphèrent, opérèrent la justice, obtinrent les promesses" (8), afin que, excités par leur exemple, nous ne soyons plus des enfants vacillants ni agités par tous les vents de doctrine dans les tourbillons de ceux dont l'astuce est habituée à nous circonvenir d'erreurs mais que, à la suite de la vérité dans la charité, nous allions plus avant de tous côtés vers celui qui est le chef, c'est-à-dire le Christ (9).

Ce dessein très haut de la Providence divine nous le montrâmes réalisé surtout en trois personnages, qui, grands pasteurs et docteurs, fleurirent à des âges fort divers, mais tout aussi funestes pour l'Eglise: Grégoire le Grand, Jean Chrysostome et Anselme d'Aost, dont les centennaires ont été célébrés ces années dernières. Plus spécialement en deux Lettres encycliques du 12 mars 1904 et du 21 avril 1905. Nous avons expliqué les points de doctrine et les préceptes de vie chrétienne—tels qu'ils Nous paraurent opportuns pour notre époque—qui se rattachent aux exemples et aux enseignements des saints.

Aussi, étant persuadé que les exemples illustres des soldats du Christ sont bien préférables pour animer et transporter ces esprits que les paroles et les hautes considérations (10). Nous profitons aujourd'hui d'une autre occasion heureuse pour recommander l'exemple très utile d'un autre saint pasteur, suscité de Dieu en des temps plus proches, et presque au milieu des tempêtes que nous subissons, un cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Milan, rangé par Paul V. de sainte mémoire, dans la phalange des saints, Charles Borromée. Ce n'est pas moins opportun, car—pour Nous servir des paroles de ce même prédécesseur—"le Seigneur, lui qui seul accomplit de grandes merveilles, a opéré chez nous des choses magnifiques dans ces derniers temps, et par un effet admirable de sa bonté, a érigé, sur ce roc de la pierre apostolique, un sublime édifice, choisissant dans le sein de la sacro-sainte Eglise romaine, Charles, prêtre fidèle, bon serviteur, modèle du troupeau et modèle des pasteurs. En effet, illustrant l'Eglise tout entière par les multiples splendeurs de ses œuvres saintes, il brille au-dessus

des prêtres et du peuple, tel qu'un Abel pour l'innocence, un Enoch pour la pureté, un Jacob pour l'endurance de fatigues, un Moïse pour la douceur, un Elie pour le zèle ardent. En lui, on trouve à imiter, au milieu de l'abondance des délices, l'austérité de Jérôme, dans les plus hautes dignités l'humilité de Martin, la sollicitude pastorale de Grégoire, l'indépendance d'Ambroise, le charisme éminent dans l'œuvre et l'enseignement perpétuel de l'Eglise. Celle-ci, en effet, telle qu'une mère et une promotrice de sainteté, rajoute toujours et féconde par le souffle de l'Esprit-Saint qui habite en nous" (2), de même qu'elle est seule à engendrer, à nourrir et à élever dans son sein la noble descendance des justes, de même est-elle la plus attentive, par instinct d'amour maternel pour ainsi dire, à en conserver la mémoire et à en raviver l'amour. Elle reçoit comme un divin réconfort d'un pareil souvenir et détourne les regards des misères de notre voyage mortel, en voyant dans les saints "sa joie et sa couronne", en reconnaissant en eux l'image sublime de son Epoux céleste, et en incitant à ses fils, avec une nouvelle assurance, la parole antique: "Pour tous ceux qui aiment Dieu, pour tous ceux qui, suivant les desseins de Dieu, ont été appelés saints, tout se résout en bien" (3). Non seulement leurs œuvres glorieuses servent de réconfort à la mémoire, mais encore d'exemple à imiter et d'alignement à la vertu, par cet écho unanime des saints qui répond à la voix de Paul: "Soyez mes imitateurs, comme je le suis du Christ" (4).

C'est pourquoi, Vénérables Frères, à peine assumé le pontificat suprême, en affirmant Notre dessein de Nous employer constamment à "instaurer toutes choses dans le Christ", lors de Notre première Lettre encyclique (5), avons-nous vivement désiré que tous tournassent avec Nous leurs regards vers Jésus, "apôtre et pontife de notre religion, auteur et consommateur de la foi" (6). Mais puisque notre faiblesse est si grande que la grandeur d'un tel modèle nous surpasse, la Providence divine nous propose un autre exemple que Nous vous indiquons et qui, tout en étant aussi proche du Christ qu'il est possible à la nature humaine de l'être, ressemble davantage à notre faiblesse. Nous voulons dire la bienheureuse Vierge Marie, l'auguste Mère de Dieu (7). Enfin, mettant à profit diverses occasions de raviver la mémoire des saints, Nous avons proposé à votre commune admiration ces serviteurs et fidèles dispensateurs de la maison de Dieu, ses amis et ses familiers, suivant la place propre qu'ils occupent, voyant en eux des hommes qui, par la foi, "vainquirent et triomphèrent, opérèrent la justice, obtinrent les promesses" (8), afin que, excités par leur exemple, nous ne soyons plus des enfants vacillants ni agités par tous les vents de doctrine dans les tourbillons de ceux dont l'astuce est habituée à nous circonvenir d'erreurs mais que, à la suite de la vérité dans la charité, nous allions plus avant de tous côtés vers celui qui est le chef, c'est-à-dire le Christ (9).

Ce dessein très haut de la Providence divine nous le montrâmes réalisé surtout en trois personnages, qui, grands pasteurs et docteurs, fleurirent à des âges fort divers, mais tout aussi funestes pour l'Eglise: Grégoire le Grand, Jean Chrysostome et Anselme d'Aost, dont les centennaires ont été célébrés ces années dernières. Plus spécialement en deux Lettres encycliques du 12 mars 1904 et du 21 avril 1905. Nous avons expliqué les points de doctrine et les préceptes de vie chrétienne—tels qu'ils Nous paraurent opportuns pour notre époque—qui se rattachent aux exemples et aux enseignements des saints.

Aussi, étant persuadé que les exemples illustres des soldats du Christ sont bien préférables pour animer et transporter ces esprits que les paroles et les hautes considérations (10). Nous profitons aujourd'hui d'une autre occasion heureuse pour recommander l'exemple très utile d'un autre saint pasteur, suscité de Dieu en des temps plus proches, et presque au milieu des tempêtes que nous subissons, un cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Milan, rangé par Paul V. de sainte mémoire, dans la phalange des saints, Charles Borromée. Ce n'est pas moins opportun, car—pour Nous servir des paroles de ce même prédécesseur—"le Seigneur, lui qui seul accomplit de grandes merveilles, a opéré chez nous des choses magnifiques dans ces derniers temps, et par un effet admirable de sa bonté, a érigé, sur ce roc de la pierre apostolique, un sublime édifice, choisissant dans le sein de la sacro-sainte Eglise romaine, Charles, prêtre fidèle, bon serviteur, modèle du troupeau et modèle des pasteurs. En effet, illustrant l'Eglise tout entière par les multiples splendeurs de ses œuvres saintes, il brille au-dessus

des prêtres et du peuple, tel qu'un Abel pour l'innocence, un Enoch pour la pureté, un Jacob pour l'endurance de fatigues, un Moïse pour la douceur, un Elie pour le zèle ardent. En lui, on trouve à imiter, au milieu de l'abondance des délices, l'austérité de Jérôme, dans les plus hautes dignités l'humilité de Martin, la sollicitude pastorale de Grégoire, l'indépendance d'Ambroise, le charisme éminent dans l'œuvre et l'enseignement perpétuel de l'Eglise. Celle-ci, en effet, telle qu'une mère et une promotrice de sainteté, rajoute toujours et féconde par le souffle de l'Esprit-Saint qui habite en nous" (2), de même qu'elle est seule à engendrer, à nourrir et à élever dans son sein la noble descendance des justes, de même est-elle la plus attentive, par instinct d'amour maternel pour ainsi dire, à en conserver la mémoire et à en raviver l'amour. Elle reçoit comme un divin réconfort d'un pareil souvenir et détourne les regards des misères de notre voyage mortel, en voyant dans les saints "sa joie et sa couronne", en reconnaissant en eux l'image sublime de son Epoux céleste, et en incitant à ses fils, avec une nouvelle assurance, la parole antique: "Pour tous ceux qui aiment Dieu, pour tous ceux qui, suivant les desseins de Dieu, ont été appelés saints, tout se résout en bien" (3). Non seulement leurs œuvres glorieuses servent de réconfort à la mémoire, mais encore d'exemple à imiter et d'alignement à la vertu, par cet écho unanime des saints qui répond à la voix de Paul: "Soyez mes imitateurs, comme je le suis du Christ" (4).

C'est pourquoi, Vénérables Frères, à peine assumé le pontificat suprême, en affirmant Notre dessein de Nous employer constamment à "instaurer toutes choses dans le Christ", lors de Notre première Lettre encyclique (5), avons-nous vivement désiré que tous tournassent avec Nous leurs regards vers Jésus, "apôtre et pontife de notre religion, auteur et consommateur de la foi" (6). Mais puisque notre faiblesse est si grande que la grandeur d'un tel modèle nous surpasse, la Providence divine nous propose un autre exemple que Nous vous indiquons et qui, tout en étant aussi proche du Christ qu'il est possible à la nature humaine de l'être, ressemble davantage à notre faiblesse. Nous voulons dire la bienheureuse Vierge Marie, l'auguste Mère de Dieu (7). Enfin, mettant à profit diverses occasions de raviver la mémoire des saints, Nous avons proposé à votre commune admiration ces serviteurs et fidèles dispensateurs de la maison de Dieu, ses amis et ses familiers, suivant la place propre qu'ils occupent, voyant en eux des hommes qui, par la foi, "vainquirent et triomphèrent, opérèrent la justice, obtinrent les promesses" (8), afin que, excités par leur exemple, nous ne soyons plus des enfants vacillants ni agités par tous les vents de doctrine dans les tourbillons de ceux dont l'astuce est habituée à nous circonvenir d'erreurs mais que, à la suite de la vérité dans la charité, nous allions plus avant de tous côtés vers celui qui est le chef, c'est-à-dire le Christ (9).

Le Monument Dollard

Les dernières souscriptions envoyées à l'A. C. J. C. (casier 2183, Montréal) pour le monument Dollard sont celles de MM. Edouard Cholette, notaire, 157, rue St-Jacques: \$5.00 et L. A. Caron, comptable, 107, rue St-Jacques: \$2.00.

Du collège de Valleyfield nous parviennent les échos d'une jolte séance en plein air improvisée en l'honneur de Dollard et en vue du futur monument. La fanfare lança ses notes gaies, les élèves chantèrent "O Canada", puis le président ouvrit la

séance où s'entretenaient discours et réceptions. M. A. Dandurand raconta le fait d'armes de 1660, M. C. Mainville en tira quelques leçons; deux autres élèves se partagèrent les sonnets de M. l'abbé Melançon et M. l'abbé Groulx recita le sonnet inédit que nous publions ci-dessous. M. le Directeur félicita les élèves et versa une première et abondante contribution pour le monument. La souscription s'éleva déjà à \$25.00 et sera transmise aussitôt complétée.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.

En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
C'est encore finir de la grande façon.



Rev. Père Morrissey

Pourquoi ne pas vous débarrasser de ce Catarrhe?

Il y a peu de gens vivant sous ce climat rude et variable qui ne souffrent pas au moins d'une légère attaque de Catarrhe.

Cependant, vu qu'il n'est pas très dangereux par lui-même, la plupart des gens y prêtent naturellement peu d'attention dès les premières phases. Mais un jour arrive qu'ils constatent le fait que la maladie s'est attachée aux

poumons ou peut-être dans l'estomac, par le fait d'avoir absorbé le phlegme. Outre qu'il est alors dangereux arrivé à cette période, le Catarrhe est des plus désagréable tant pour celui qui en est atteint que pour les autres.

Le Remède No. 26 du Père Morrissey

est un traitement tout à la fois interne et externe qui a guéri et guérira les cas les plus opiniâtres. Les tablettes prises trois ou quatre fois par jour, purifient le sang et aident à chasser la maladie, tandis que l'onguent curatif et antiseptique appliqué au fond des narines, nettoie les parties affectées, guérit et complète la guérison.

C'est actuellement l'époque propice de vous procurer le Remède No. 26 pour commencer à vous débarrasser de ce Catarrhe. Traitement combiné, 50c. chez tous les marchands.

Father Morrissey Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

NOUVEAU CHARBON SUR LE MARCHE

Nous faisons une spécialité de la vente du célèbre charbon assés de la mine

INVERNESS

Nous avons aussi en stock tous les CHARBONS

Stove, Egg et Chesnut

DESJARDINS & CIE

309, rue St-Paul, Québec Tel. 3533

Le Séparateur "DOMO"

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER

Agents demandés partout.

PRIX ET CAPACITES

Modèle	Capacité	Prix
Dom 1	100 litres	\$15.00
Dom 2	200 litres	\$25.00
Dom 3	300 litres	\$35.00
Dom 4	400 litres	\$45.00
Dom 5	500 litres	\$55.00
Dom 6	600 litres	\$65.00
Dom 7	700 litres	\$75.00
Dom 8	800 litres	\$85.00
Dom 9	900 litres	\$95.00
Dom 10	1000 litres	\$105.00

Demandez catalogues et circulaires

S'adresser à

Séparateur "DOMO", ST-HYACINTHE

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1859

CAPITAL \$2,000,000.00

RESERVE \$1,200,000.00

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous luttons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris (rue Boulevard, 7, Square de l'Opéra) est très propre aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

La Compagnie de Machineries Mercier

Fabricant de Bouilloires, Engins et de toutes espèces de Machineries pour Moulins et Manufactures.

Bouilloires et Engins neufs de seconde mains.

SCIES RONDES à dents solides et à dents rapportées. **POINTES** et **SECTIONS** de tous les numéros. **SCIES a BARDEAUX** etc.

CHAINES pour transporter le brin de scies et toutes sortes de déchets. Nous avons aussi les roues pour ces chaines, etc., etc.

SPECIALITE—Nous tenons une ligne toute spéciale pour toutes sortes de réparations sur ENGINES, BOUILLOIRES, et autres machineries, ainsi que sur toutes espèces de scies rondes.

Nous avons toujours en magasin pour prompt livraison en outre des machines ci-dessus mentionnées, Turbines "leffel" et "vulcan", planeur, "pony planeur" planeur embouffeteur, scies à ruban, courroies, cuir à lacets, poulies de bois et de fonte, enfin la ligne complète.

La Compagnie de Machineries Mercier, Rue St-Laurent, LEVIS, P.Q.

LIBRAIRIE A. O. PRUNEAU

60, rue St-Jean

Quelques nouveaux livres sur la dévotion au Sacré-Cœur et la communion fréquente.

L'abbé Bainvel, La dévotion au S.C. de Jésus. 90c

R. P. Baron, Le Cœur de Jésus dans ses paroles. 90c

L'abbé Neige, Mois du Sacré-Cœur. 25c

Devotion, La communion fréquente et quotidienne. 30c

Littelo, La communion fréquente et quotidienne. 8c

La communion quotidienne. 5c

Mgr Curé, La communion fréquente, 2 vols. \$1.50

L'abbé Giguères, aux Dames et aux jeunes filles, La Sainte Communion. 50c

Mgr Hedley, La Sainte Eucharistie. 90c

Le prédicateur de l'Eucharistie, instruction. 90c

Giey, Amour au Sacré-Cœur, paroles et musiques d'orgues. \$3.00

J. E. BEDARD, OCT. BELANGER

BEDARD & BELANGER

COMPTABLES

AUDITEURS ET LIQUIDATEURS

AUDITION DE LIVRES, Organisation de Système de Livres, Préparation d'inventaires et de Bilans, Evaluation de Propriétés, Règlement de Successions, LIQUIDATION DE FAILLITES, Règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

101, rue St-Pierre, QUÉBEC.

ROSE QUESNEL DOUX-NATUREL

Les Succursales de St-Roch, St-Paul, St-Jean-Baptiste, Limoulin et Lévis,
rue Eden, sont ouvertes tous les Mardis et Lundis, le soir,
de 7 hrs à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Joseph, - Québec
(En haut)

En vente chez **OMER TURGEON**, commerçant
de chevaux, 20 et 23, rue Montmagny. Tél. 3590.

SOMMAIRE

1ère PAGE.—Le désastre du "Herald".—Belle démonstration à Saint-Sauveur.—Cent cinquante pertes de vie.—Une intrigue de Zelaya.—Les victimes du "Pluviose".—Ce projet de conférence.—Politique française.—L'information.—Dépêches.

2e PAGE.—Dans les faubourgs et la banlieue.—Nouvelles de Lévis.—Nouvelles d'Ottawa.

3e PAGE.—Courrier de la Province.—Encore hors la voie.—A la Chambre de Commerce.—Pensée du jour.—Notes brèves.—A. C. J. C.

4e PAGE.—Lettre encyclopédique.—Le monument Dollard.—L'opinion des autres.

5e PAGE.—Courrier de la Province, suite.—Courrier de Fraserville.—Dépêches.

6e PAGE.—Sport.—Courriers de Chicomil et Rimouski.—La Blenheuse Jeanne d'Arc.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

OBSERVATOIRE DE TORONTO

Vents du Ouest. Temps beau et frais aujourd'hui; demain temps plus chaud.

Bulletin d'après le thermomètre l'Observatoire de Québec:

Maximum aujourd'hui, 72.

Même date l'an dernier, 56.

Minimum aujourd'hui, 51.

Même date l'an dernier, 45.

Hommage à Mgr Gauvreau

A leur réunion d'hier soir, les marquis de St-Roch ont présenté leurs hommages à Mgr Gauvreau, à l'occasion de sa fête patronale. C'est M. Onésime Pouliot, marquisier en exercice, qui s'est fait l'interprète de ses confrères.

La Cause des Juifs

La cause du Juif Lazarovitch contre le Notaire Plamondon, révisé à la 1ère Parole et auteur de la conférence sur les Juifs prononcée le 17 mars dernier à St-Roch de Québec est venu devant la Cour Supérieure ce matin.

MM. L. N. Beaulieu et J. E. Bédard au nom de M. Plamondon ont demandé à la Cour que la poursuite en dommages soit renvoyée au 15 mai. Le Juif Lazarovitch n'a pas été attaqué personnellement mais que le code des principes moraux des Juifs a été analysé et que les conclusions de la conférence ne portaient pas sur tel ou tel individu mais sur une collectivité. La cause a été prise en délibéré.

M. Henri Gagnon à Joliette

Nous publions dans l'"Etoile du Nord" l'édition à Joliette, en date du 10 juin :

"Le concert d'orgue, à la cathédrale, le mardi soir a été un succès artistique."

"M. Henri Gagnon a joué l'orgue avec une maîtrise peu ordinaire. La valeur aussi bien que la variété des morceaux qu'il a exécutés, son habileté à se servir du pédalier, sa souplesse et sa puissance de doigté, son goût et la science qu'il a apportés dans le choix de ses registres, mais surtout l'expression si délicate, si vivante, si nuancée, qu'il a mise dans l'exécution de chacune de ses pièces, lui ont valu toute notre admiration. Il nous a fait entendre les meilleures compositions des maîtres actuels de l'orgue, en particulier de MM. Gigout et Widor, dont il a été l'élève au Conservatoire de Paris."

"Un critique entendu, disait avec enthousiasme après le concert, en parlant des pièces d'orgue : "C'est comme une pluie d'harmonie, qui inonde nos âmes, tantôt douce, fine, bienfaisante, tantôt ardente, abondante, mais toujours admirable. Sans doute la musique d'orgue que nous avons entendue, par sa facture savante, s'adressait plutôt à l'intelligence qu'aux sens. Aussi, les maîtres ont-ils mieux analysé les beautés et goûté les effets artistiques. Il nous a plus cependant assisté à ce concert, afin d'apprécier un genre de musique d'orgue qui tend à se généraliser de plus en plus."

Mlle Godbout

Mlle M. A. Godbout chantera à la conférence avec projections lumineuses, qui sera donnée à la salle St-Jean-Baptiste par le R. P. Deffrennes.

Nos richesses

Agricoles

D'après les rapports faits par le gouvernement fédéral, concernant l'agriculture, 9 295,000 acres de terre ont été ensemencées en blé cette année au Canada, soit 1,354,000 acres de plus que l'année dernière et le grain est actuellement en bonne condition. Les dernières gelées ont causé du dommage aux fruits et aux légumes en plusieurs endroits, mais, en général, grâce à la basse température d'avril et de mai, les plantes ont pu résister assez pour pouvoir subir des gelées plus tardives sans dommages. Les cultivateurs ont été obligés de faire la plantation.

CE SOIR :

Hôtel-de-Ville.—Séance spéciale du Conseil municipal.

Salle de la Providence.—Soirée au profit de l'œuvre des Missionnaires de Marie.

Académie St-Jean-Baptiste.—Scènes Japonaises en coulisse, expliquées par le Rév. M. Deffrennes, missionnaire au Japon.

A la sacristie St-Roch.—Assemblée de la section St-Roch de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Bourse du Travail.—Union nationale des confiseurs et pâtisseries.—Union canadienne des ingénieurs et chauffeurs stationnaires.—Union protectrice des cordonniers.—Bourse.—La Compagnie de Commerce général.

Beauport.—Union canadienne des maçons, briquetiers et plâtriers. No 4.

Nouvelles Locales

L'ex-échevin René P. Lemay a acheté un grand morceau de terre au Cap-Rouge de M. Langelier et il a l'intention d'y ériger sous peu plusieurs maisons d'été.

Des lettres patentes viennent d'être émises incorporant une nouvelle compagnie théâtrale sous le nom de "La Compagnie du Théâtre National". MM. J. M. Bourque, J. A. Gauthier, J. P. Feltner, J. P. Gauthier, J. G. Scott, C. J. Lockwell et Neville Beaulieu en sont les directeurs. M. Bourque en sera le gérant.

Les actionnaires ont les directeurs énumérés mentionnés avec MM. L. Létourneau, M. P. P. J. T. Ross, J. C. E. Dubord, D. O. L'Esperance et quelques autres.

M. John Mayes, âgé de 24 ans résidant dans la rue Champlain est décédé hier à la résidence de son père.

On annonce la nomination des juges de paix suivants :

District de St-Hyacinthe: MM. Alphonse Lussier et Josephat Audette, propriétaires, de la paroisse de St-Charles.

District de Trois-Rivières: MM. C. N. Perreault, marchand et Wilfrid Dubé, rentier du cap de la Madeleine.

District de Montréal: James Thom, gérant de la White Star Line, de Westmount.

District de Québec: MM. Joseph Turgeon cultivateur et Napoléon Mercure, marchand, de la Pointe aux Trembles.

Hier matin, à l'église St. Patrice, a eu lieu le mariage de M. L. P. Geoffroy, secrétaire particulier de sir Lomer Gouin, avec Mlle Florence Ahern, fille du Dr J. M. Ahern. Le mariage a été béni par M. Mathieu. Les deux frères des époux leur servaient de témoins. Les heureux époux sont partis pour un voyage à Burlington, Vt.

On a continué hier après-midi à faire brûler le vieux bateau de bois qui était sur les bords de Beauport et qui avait déjà commencé à s'effriter l'année dernière.

Ce vaisseau, construit il y a une trentaine d'années, par M. Samson, de Lévis, brûle justement en face du chantier de construction où il a été bâti, à St-Joseph de Lévis.

Malheurs qui se suivent

Montréal, 14.—De notre correspondant : Un accident s'est produit hier soir en face du "Herald" au moment où la foule stationnait près des décombres. Une automobile, en traversant le square, passa sur le corps d'un enfant et lui brisa les côtes. L'enfant qui est mourant à l'hôpital Victoria, est le fils de l'infortuné Daniel O'Connor ce constable qui fut assassiné par le nommé Timothy Candy, le 6 mai dernier.

Chez nos Soldats

On annonce que les officiers de l'Infanterie Royale Canadienne qui n'ont pas leur commission et les soldats de ce même régiment, transporteront leurs quartiers-généraux des casernes de la rue d'Auteuil à la caserne de la rue d'Auteuil.

Les casernes de la rue d'Auteuil seront occupées désormais par les corps d'armée et les ingénieurs du service militaire permanent.

Jugements

Voici les jugements qui ont été rendus hier en Cour Supérieure :

Par l'hon. juge Malouin: Stein vs Normandin et al. Jugement suivant les conclusions de l'action.

Halcyon vs Phoenix Bridge Co et al. Jugement contre la défenderesse pour \$20,000.00 avec intérêts et dépens.

Par l'hon. Sir F. Langelier: L'association vs Canadian Northern Quebec Ry. Jugement condamnant la défenderesse à faire cesser l'inondation sur le terrain du demandeur, avec dépens.

Rochette vs Desmarreux. Jugement renvoyant l'action du demandeur avec dépens.

Gignac vs Gagnon et Gagnon et al vs Gignac. Jugement maintenant opposition Gagnon et al. annulant saisie avec dépens de contestation contre le demandeur.

Lynch et vir vs Drolet et vir. action de la demanderesse renvoyée avec dépens.

Gagnon vs Genest. action du demandeur renvoyée avec dépens.

Fortin et al vs La Cité de Québec. Jugement contre la défenderesse pour \$1,500.00 avec intérêts et dépens.

Bussières vs Goulet. Jugement contre le défendeur pour \$107.50 avec intérêts et dépens.

Le testament de Goldwin Smith

Toronto, 14.—Le testament du Dr Goldwin Smith ne détermine que le partage de sa fortune personnelle qui est évaluée à un million. Quant aux \$410,000 que vaut sa propriété de "La Grange" elles seraient divisées entre ses héritiers. On croyait que "La Grange" et son contenu seraient donnés au Musée de Toronto, mais une clause du testament dit que tout ce qui contient "La Grange" devra être distribué par M. Goldwin Smith et Mme Louisa Burns, conformément aux désirs de Mme Smith.

Cour du Recorder

Une affaire d'une importance assez considérable a été plaidée ce matin en cour du recorder. Les deux parties en cause étaient Mme L. S. Odell et Anny Wright, une de ses anciennes servantes.

La défenderesse, Anny Wright a, dans un moment de colère insulté la demanderesse qui a traité divers coups. Quatre témoins seulement ont suffi pour établir la preuve.

Mme H. Lafferté comparait pour Madame Odell et M. J. B. Bernier pour la défenderesse.

Le Désastre du "Herald"

Liste partielle des disparus et de ceux que l'on tient pour morts. Quelques cadavres identifiés. Episodes de la catastrophe. Treize jeunes filles au nombre des victimes

A L'HOPITAL WESTERN

Mlle Blanche Thibodeau, 17 avenue Marie-Louise; Alfred Vidal, 79 rue Fabre; M. Fitzmaurice, artiste, M. Gordon, photographe, M. Laurence, artiste; Mlle Ingaïs, Lapré; Mlle Geo. Henback, 244 rue Prince Arthur.

RECITS DE TEMOINS

M. Hadon Taylor, rédacteur au "Herald", se trouvait dans la salle des reporters lorsqu'arriva la catastrophe.

"J'étais, dit-il, à mon pupitre et je terminais un compte-rendu, lorsque nous entendîmes un craquement formidable, puis un roulement de tonnerre, puis une explosion. Un nuage de plâtre en poussière se répandit dans la salle. Je crus d'abord que c'était de la fumée, mais je ne perdais pas de temps à réaliser que l'édifice s'écroulait. Il y eut une ruée générale vers les fenêtres. Je ne me rappelle pas le reste."

M. Taylor n'est encore tout ému et tout tremblant et pouvait à peine s'exprimer.

M. LOUIS LARRIVEE

Il descendait de la salle de rédaction quand il fut enveloppé dans la fumée et la poussière en même temps qu'il entendit une explosion formidable. Il était en bras de chemise et son premier mouvement fut de descendre dans la rue, puis s'apercevant qu'il avait oublié son veston, il remonta à la salle de rédaction le chercher. Un pompier dut le mettre à la porte.

"Vous ne voyez donc pas, lui dit-il, que vous allez vous faire écraser par le plafond ?"

ECHAPPE BELLE

M. Stanley Switzer, 28 rue Berthier, était à l'ouvrage sur sa machine à écrire lorsque l'édifice se produisit et pour démontrer comme dans ces malheureuses catastrophes il en est toujours qui s'échappent miraculeusement. Il racontait quelques minutes après qu'il était descendu à travers trois planchers à côté de cette grosse pile de fer et était sorti par la porte de la cave de l'édifice avec un simple égratignure au cuir chevelu. Sans perdre son sang-froid, il téléphona immédiatement à sa sœur qu'un accident s'était produit au "Herald", mais qu'il s'en était tiré sain et sauf.

UN SAUVETAGE

M. Joseph Larocque, 20 ans, typographe au "Herald", nous a raconté ce qui suit :

"J'étais au travail quand la catastrophe se produisit. Le centre du plancher supérieur céda tout à coup provoquant l'écroulement de l'étage où je me trouvais. Nous ne pouvions nous échapper par les escaliers de sauvetage de la bâtisse qui se trouvaient en arrière."

"Nous nous lancâmes alors vers les fenêtres de la rue, dans les échelles dressées par les pompiers. Au moment où j'allais mettre le pied dans le premier échelon, j'entendis des cris de : "sauvez-moi ! sauvez-moi !"

"C'étaient des jeunes filles. Je me redressai et aperçus deux employées de la relieuse, Mmes Ryan et Butler. J'allai alors vers elles et les aidai calmement, leur aidai à prendre place dans les échelles de sauvetage."

"Mon frère, Emilie, est aussi employé au "Herald". Jusqu'à maintenant, je n'ai pas entendu parler de lui."

DANS LES HOPITAUX

Au nombre des blessés qui ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, sont : Hector Héroux, âgé de 26 ans, No 20 Montana, plaies à la tête et au pied gauche; Emilie Larocque, 39 ans, 66 rue Saint-Philippe, quartier Saint-Henri, plaie à la tête et contusions graves au nez; John Dickson, 15 ans, No 163 rue Wellington, contusions par tout le corps; un quatrième est parti de l'hôpital sans dire son nom.

A L'HOPITAL GENERAL

Joseph Langlois, 366 rue Saint-Louis; Stanley Switzer, 23 rue Berthier; Alice Kaiser, 83 rue Cartier; Albert Bolduc, 257 rue Sainte-Elisabeth; Charles Cross, 843 avenue Hôtel de Ville; A. E. Kent, 468 rue Marquette.

A L'HOPITAL VICTORIA

Thomas Jack; William Ryan.

L'honorable juge Dery s'est montré très sévère dans ses remarques. "Les servantes, dit-il, ne sont plus des servantes, mais les maîtresses maintenant. Elles sont devenues une véritable fléau. Le recorder félicita Madame Odell du courage qu'elle avait montré en voulant obtenir justice devant les tribunaux. L'action fut en conséquence maintenue et la défenderesse, Anny Wright condamnée à \$10 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison."

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

A L'HOPITAL WESTERN

Mlle Blanche Thibodeau, 17 avenue Marie-Louise; Alfred Vidal, 79 rue Fabre; M. Fitzmaurice, artiste, M. Gordon, photographe, M. Laurence, artiste; Mlle Ingaïs, Lapré; Mlle Geo. Henback, 244 rue Prince Arthur.

RECITS DE TEMOINS

M. Hadon Taylor, rédacteur au "Herald", se trouvait dans la salle des reporters lorsqu'arriva la catastrophe.

"J'étais, dit-il, à mon pupitre et je terminais un compte-rendu, lorsque nous entendîmes un craquement formidable, puis un roulement de tonnerre, puis une explosion. Un nuage de plâtre en poussière se répandit dans la salle. Je crus d'abord que c'était de la fumée, mais je ne perdais pas de temps à réaliser que l'édifice s'écroulait. Il y eut une ruée générale vers les fenêtres. Je ne me rappelle pas le reste."

M. Taylor n'est encore tout ému et tout tremblant et pouvait à peine s'exprimer.

M. LOUIS LARRIVEE

Il descendait de la salle de rédaction quand il fut enveloppé dans la fumée et la poussière en même temps qu'il entendit une explosion formidable. Il était en bras de chemise et son premier mouvement fut de descendre dans la rue, puis s'apercevant qu'il avait oublié son veston, il remonta à la salle de rédaction le chercher. Un pompier dut le mettre à la porte.

"Vous ne voyez donc pas, lui dit-il, que vous allez vous faire écraser par le plafond ?"

ECHAPPE BELLE

M. Stanley Switzer, 28 rue Berthier, était à l'ouvrage sur sa machine à écrire lorsque l'édifice se produisit et pour démontrer comme dans ces malheureuses catastrophes il en est toujours qui s'échappent miraculeusement. Il racontait quelques minutes après qu'il était descendu à travers trois planchers à côté de cette grosse pile de fer et était sorti par la porte de la cave de l'édifice avec un simple égratignure au cuir chevelu. Sans perdre son sang-froid, il téléphona immédiatement à sa sœur qu'un accident s'était produit au "Herald", mais qu'il s'en était tiré sain et sauf.

UN SAUVETAGE

M. Joseph Larocque, 20 ans, typographe au "Herald", nous a raconté ce qui suit :

"J'étais au travail quand la catastrophe se produisit. Le centre du plancher supérieur céda tout à coup provoquant l'écroulement de l'étage où je me trouvais. Nous ne pouvions nous échapper par les escaliers de sauvetage de la bâtisse qui se trouvaient en arrière."

"Nous nous lancâmes alors vers les fenêtres de la rue, dans les échelles dressées par les pompiers. Au moment où j'allais mettre le pied dans le premier échelon, j'entendis des cris de : "sauvez-moi ! sauvez-moi !"

"C'étaient des jeunes filles. Je me redressai et aperçus deux employées de la relieuse, Mmes Ryan et Butler. J'allai alors vers elles et les aidai calmement, leur aidai à prendre place dans les échelles de sauvetage."

"Mon frère, Emilie, est aussi employé au "Herald". Jusqu'à maintenant, je n'ai pas entendu parler de lui."

DANS LES HOPITAUX

Au nombre des blessés qui ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, sont : Hector Héroux, âgé de 26 ans, No 20 Montana, plaies à la tête et au pied gauche; Emilie Larocque, 39 ans, 66 rue Saint-Philippe, quartier Saint-Henri, plaie à la tête et contusions graves au nez; John Dickson, 15 ans, No 163 rue Wellington, contusions par tout le corps; un quatrième est parti de l'hôpital sans dire son nom.

A L'HOPITAL GENERAL

Joseph Langlois, 366 rue Saint-Louis; Stanley Switzer, 23 rue Berthier; Alice Kaiser, 83 rue Cartier; Albert Bolduc, 257 rue Sainte-Elisabeth; Charles Cross, 843 avenue Hôtel de Ville; A. E. Kent, 468 rue Marquette.

A L'HOPITAL VICTORIA

Thomas Jack; William Ryan.

L'honorable juge Dery s'est montré très sévère dans ses remarques. "Les servantes, dit-il, ne sont plus des servantes, mais les maîtresses maintenant. Elles sont devenues une véritable fléau. Le recorder félicita Madame Odell du courage qu'elle avait montré en voulant obtenir justice devant les tribunaux. L'action fut en conséquence maintenue et la défenderesse, Anny Wright condamnée à \$10 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison."

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le coroner Edouard McMahon ouvrit son enquête demain matin à dix heures.

Les décomptes retirés des décomptes cet après-midi a été reconnu comme celui de P. F. Quintal, typographe.

Le Monument Dollard

EN MEME TEMPS QUE LES SOUSCRIPTIONS SE FONT NOMBREUSES, L'A. C. J. C. LANCE UN MANIFESTE AU PUBLIC.

A L'HOPITAL WESTERN

Mlle Blanche Thibodeau, 17 avenue Marie-Louise; Alfred Vidal, 79 rue Fabre; M. Fitzmaurice, artiste, M. Gordon, photographe, M. Laurence, artiste; Mlle Ingaïs, Lapré; Mlle Geo. Henback, 244 rue Prince Arthur.

RECITS DE TEMOINS

M. Hadon Taylor, rédacteur au "Herald", se trouvait dans la salle des reporters lorsqu'arriva la catastrophe.

"J'étais, dit-il, à mon pupitre et je terminais un compte-rendu, lorsque nous entendîmes un craquement formidable, puis un roulement de tonnerre, puis une explosion. Un nuage de plâtre en poussière se répandit dans la salle. Je crus d'abord que c'était de la fumée, mais je ne perdais pas de temps à réaliser que l'édifice s'écroulait. Il y eut une ruée générale vers les fenêtres. Je ne me rappelle pas le reste."

M. Taylor n'est encore tout ému et tout tremblant et pouvait à peine s'exprimer.

M. LOUIS LARRIVEE